

Nombre de membres :  
- du conseil municipal : 23  
- en exercice : 23  
- présents : 13  
- pouvoirs : 2  
- absents : 8  
- prenant part à la délibération : 15

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 10 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix octobre à dix-huit heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune d'Entre-Vignes, sous la présidence de M. Jean-Jacques ESTEBAN, maire.

**Date de la convocation :** 04 octobre 2022 - **Date de l'affichage :** 13/10/2022

**Membres Présents :**

APARICIO Cloé, ASTROLOGI Tenessy, CARO Gérard, CONGE Pascal, ESTEBAN Jean-Jacques, GASIGLIA Eric, GRISOUL Philippe, LE BONNIEC Maria, LONVIS Dominique, LUNARDI Karine, MARTIN Jean-Maurice, PIEYRE Laurence, RAYNAUD Fabrice, SABATIER Christophe, VERGNET Anne, VOISIN Nicolas

**Membre ayant donné un pouvoir :**

DEVOT Sylvie à Pascal CONGE, GROS Vincent à Jean-Jacques ESTEBAN.

**Membres absents :**

ASTROLOGI Tenessy, APARICIO Cloé, COULET Brigitte, MARCAIRE Sabine, PEITAVY Floriane, RAYNAUD Fabrice, RUY-BERGEON Anaïs, URSCH Jacky

**M. Philippe GRISOUL est élu secrétaire de séance.**

### Délibération n°2022\_42 : Compte-rendu des décisions prises depuis la séance du conseil municipal en date du 28 juillet 2022

**Rapporteur : Jean-Jacques ESTEBAN**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous rendre compte des décisions qui ont été prises, depuis la réunion du Conseil Municipal du 28 juillet 2022, dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée à Monsieur le Maire, en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Numéro	Date	Objet	Fournisseurs ou bénéficiaires	Montant	Durée
2022_15	21/07/2022	Mission de programmation pour la construction d'un EAJE	ASCOREAL (chef de projet) ONNIX (économiste)	10 125,00 € H.T. + 2 100,00€ H.T.	
2022_16	03/09/2022	Prolongation de la convention de prêts d'œuvres artistiques	ASSOCIATION RICHARME	GRATUIT	05 SEPTEMBRE AU 05 NOVEMBRE 2022
2022_17	03/09/2022	Signature d'une convention de prêt de 3 vitrines	DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE DEPARTEMENTALE	GRATUIT	05 SEPTEMBRE AU 05 NOVEMBRE 2022

Envoyé en préfecture le 13/10/2022

Reçu en préfecture le 13/10/2022

Affiché le

ID : 034-200086296-20221010-DEL2022\_42-DE

2022_18	28/09/2022	Convention de partenariat (réalisation de 4 rencontres musicales à la médiathèque)	ECOLE DE MUSIQUE DE LUNEL	1000,00 € T.T.C.	2022-2023 (la première le 08/10/2022)
---------	------------	--	---------------------------	------------------	---------------------------------------

### Le conseil municipal prend acte

M. le Maire  
Jean-Jacques ESTEBAN

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

